

Communiqué de presse

Paris, 3 février 2023

Quel est le rôle de l'Etat dans la dépendance économique des femmes ? La nouvelle note de la Fondation des Femmes

Pourquoi les femmes sont-elles moins riches que les hommes ? Au-delà des inégalités salariales, quels mécanismes historiques, juridiques, fiscaux, économiques, institutionnels et sociaux sont à l'œuvre ? C'est pour répondre à ces questions et interroger largement la question de l'argent des femmes que la Fondation des Femmes a lancé l'Observatoire de l'émancipation économique des femmes avec le soutien du Crédit Municipal de Paris.

La nouvelle note de l'Observatoire de l'émancipation économique des femmes, rédigée par les expertes Lucile Peytavin et Lucile Quillet, se penche sur **le rôle de l'Etat dans la dépendance économique des femmes**. Comment les prestations sociales et la fiscalité sont le reflet d'une dynamique patriarcale et affectent, dans leur fonctionnement, la liberté financière des femmes ?

Les structures conjugales et familiales ont changé depuis la deuxième moitié du XXème siècle : moins mariées, plus de séparation, plus de familles monoparentales. Pourtant, les mécanismes d'allocations des aides sociales et l'impôt sur le revenu continuent d'être pensés comme si les femmes étaient entretenues par leur maris. Ces mécanismes entravent l'émancipation économique des femmes.

Anne-Cécile Mailfert, Présidente de la Fondation des Femmes : "Il était temps de mettre à jour les mécanismes d'Etat qui appauvissent les femmes et freinent leur émancipation économique. Il est maintenant nécessaire de les réformer."

Lucile Quillet, co-autrice du rapport : "L'État utilise la notion de solidarité conjugale de façon paradoxale : d'un côté, elle sert de prétexte à la diminution des aides sociales individuelles pour les personnes dans le besoin, renforçant la dépendance et une forme de redevabilité vis-à-vis du conjoint ; de l'autre, elle justifie le cadeau fiscal fait au conjoint le plus privilégié via la conjugualisation de l'impôt, récompensé pour "prendre en charge" sa conjointe... Le tout, en oubliant que les couples d'aujourd'hui ne sont pas les couples d'il y a 60 ans."

Lucile Peytavin, co-autrice du rapport : "La fiscalité étant un outil de justice, elle ne devrait pas appauvrir les femmes au bénéfice des hommes. Il est urgent de repenser ce système."

Frédéric Mauget, Directeur Général du Crédit Municipal de Paris : "Les finances constituent une dimension clé de l'émancipation des femmes dans une société encore traversée par d'innombrables inégalités entre les femmes et les hommes. En proposant aux Parisiennes et Franciliennes en situation de fragilité un accompagnement gratuit pour reprendre le pouvoir

sur leurs finances, le Crédit Municipal de Paris s'attache à réduire ces disparités. Soutenir la création de l'Observatoire de l'émancipation économique des femmes était donc une évidence : il est urgent de révéler l'étendue et les ressorts des inégalités économiques pour qu'émerge enfin une mobilisation d'envergure, qui seule pourra les corriger."

--- [retrouver la note en ligne](#) ---

A propos des autrices du rapport

Lucile Peytavin est historienne spécialiste des droits des femmes, autrice de "Le coût de la virilité" aux éditions Anne Carrière et experte Psytel.

Lucile Quillet est journaliste, conférencière, experte du travail des femmes et autrice de l'essai "Le Prix à payer, ce que le couple hétéro coûte aux femmes" (éd.Les Liens qui Libèrent).

À propos de la Fondation des Femmes

La Fondation des Femmes, sous égide de la Fondation de France, est la fondation de référence en France sur les droits des femmes et la lutte contre les violences dont elles sont victimes.

Grâce aux dons qu'elle reçoit, elle apporte un soutien financier, juridique et matériel aux initiatives associatives à fort impact, sur tout le territoire.

Son expertise de financeur du secteur associatif féministe et la conviction, depuis sa création en 2016 que l'argent est au cœur du combat pour faire avancer les droits des femmes et progresser l'égalité entre les femmes et les hommes, amène aujourd'hui la Fondation des Femmes à lancer, avec le soutien du Crédit municipal de Paris, l'Observatoire de l'émancipation économique des femmes. Cet observatoire réunit des expertes des questions d'argent féministes pour penser la situation économique des femmes et les écarts qu'elles subissent dans une vision globale à 360°, intégrant le poids des stéréotypes et les phénomènes juridiques et sociaux qui entravent une véritable égalité économique.

Pour en savoir plus : fondationdesfemmes.org

A propos du Crédit Municipal de Paris

Établissement public administratif de crédit et d'aide sociale de la Ville de Paris, le Crédit Municipal est la plus ancienne institution financière parisienne. Créé en 1637 par le philanthrope Théophraste Renaudot, sa vocation première était de lutter contre l'usure en offrant un service social de prêt sur gage. À travers les siècles, le Crédit Municipal de Paris a conservé cette activité première tout en développant une large palette de services autour de l'objet (ventes aux enchères, conservation et expertise d'œuvres d'art et d'objets de valeur) et dans le domaine de la finance solidaire (éducation budgétaire, accompagnement de personnes en fragilité financière, épargne solidaire). Il constitue aujourd'hui un véritable lieu de ressources pour de très nombreux Parisiens et Franciliens.

Activité historique du Crédit Municipal de Paris, le prêt sur gage est un puissant outil d'émancipation et d'autonomie financière pour les femmes, qui représentent 80 % de sa clientèle. Les femmes sont également majoritaires au sein du service d'accompagnement de personnes financièrement fragilisées (60 %). Cette surreprésentation des femmes parmi les publics accueillis est le reflet d'inégalités anciennes et persistantes, que le Crédit Municipal de Paris entend combattre.

Mécène de la Fondation des Femmes depuis 2018, l'établissement a choisi d'intensifier son partenariat en 2022 en soutenant, en particulier, la création de l'Observatoire de l'émancipation économique des femmes.

Pour en savoir plus : institution.creditmunicipal.fr



SOUTENU PAR

CRÉDIT MUNICIPAL
DE PARIS 
MODERNE DEPUIS 1637